



PROPOSITIONS
POUR FAIRE RÉUSSIR
LES ENTREPRISES



CCI DE FRANCE



PROPOSITIONS
POUR FAIRE RÉUSSIR
LES ENTREPRISES



LA FRANCE EST UN PAYS D'ENTREPRENEURS

Ce n'est plus à démontrer. Encore faut-il, en plus des mesures fiscales et sociales que les entrepreneurs demandent à juste titre à accompagner les entreprises dans toutes les étapes de leur vie.

Au-delà d'une logique de résultats en termes de croissance et d'emplois qu'attendent légitimement nos concitoyens, les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) veulent mettre l'accent dans leurs propositions aux candidats à l'élection présidentielle sur les facteurs de réussite propres au développement des entreprises :

- **Mieux les accompagner pour assurer leur pérennité**
- **Mieux assurer l'égalité d'accès aux services de développement économique**
- **Mieux former au plus près des besoins**
- **Mieux préparer les décisions publiques**

MIEUX ACCOMPAGNER
LES ENTREPRISES
POUR ASSURER
LEUR PÉRENNITÉ

MIEUX ASSURER
L'ÉGALITÉ D'ACCÈS
AUX SERVICES DE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

MIEUX FORMER

AU PLUS PRÈS
DES BESOINS

MIEUX PRÉPARER

LES DÉCISIONS
PUBLIQUES EN MATIÈRE
ÉCONOMIQUE

MIEUX ACCOMPAGNER
LES ENTREPRISES
POUR ASSURER
LEUR PÉRENNITÉ

PROPOSITION
1

APPORTER À CHAQUE CRÉATEUR OU REPRENEUR LA GARANTIE D'UN ACCOMPAGNEMENT TRIENNAL PERSONNALISÉ POUR SÉCURISER LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA VIE DES ENTREPRISES.

L'appui aux entreprises est la mission essentielle des CCI qui, sur l'ensemble du territoire, apportent leur expertise aux TPE et aux PME dans tous les domaines : création, transmission, formation, accompagnement à l'international, à l'innovation, à la transformation digitale... Par un accompagnement individuel et/ou par un suivi en ligne, les conseillers dédiés dans les CCI sont les plus à même d'assurer cet accompagnement régulier.

150 000 porteurs de projets reçus par an

100 000 porteurs de projets accompagnés et formés par an

30 000 jeunes entreprises suivies et hébergées chaque année

325 points d'accueil

PROPOSITION

2

GÉNÉRALISER LA CONTRACTUALISATION ENTRE LES ACTEURS D'UN TERRITOIRE SUR LES EXPERTISES DÉDIÉES AUX ENTREPRISES POUR ÉVITER LES DOUBLONS, CLARIFIER LES OFFRES ET PROPOSER DES SERVICES PLUS LISIBLES ET PLUS AGILES.

Les CCI sont déjà largement impliquées dans des démarches de contractualisation, notamment avec les Conseils régionaux, les Conseils départementaux, les métropoles, les intercommunalités. Elles veulent co-construire les services proposés par les acteurs du territoire au bénéfice de toutes les entreprises.





STRUCTURER LE RÔLE DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL.

Par leurs services dédiés à l'international, les CCI veulent jouer ce rôle de point d'entrée unique dans les territoires. Par les 115 CCI françaises à l'International avec leurs 30 000 entreprises adhérentes, elles ont une bonne connaissance de l'implantation sur les marchés et doivent être considérées comme les accompagnateurs de référence des entreprises dans de nombreuses zones économiques stratégiques pour notre économie.

41 000 entreprises conseillées et orientées par an à l'international

1 000 000 formalités à l'international effectuées

115 CCI françaises dans le monde

MIEUX ASSURER
L'ÉGALITÉ D'ACCÈS
AUX SERVICES DE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

PROPOSITION
4

POUR REVITALISER LES CENTRES VILLES ET LES RENDRE PLUS ATTRACTIFS, FLÉCHER UNE PARTIE DES DOTATIONS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES VERS LES COMMUNES ET LES INTERCOMMUNALITÉS FAVORISANT LES PROJETS D'IMPLANTATION ET DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAUX.

Par leur connaissance et l'animation des écosystèmes commerciaux comme par leur implication dans le management des centres villes, les CCI veulent contribuer à identifier les opportunités et favoriser le retour d'activités économiques au cœur des villes.



PROPOSITION
5

**ENCOURAGER LES CIRCUITS COURTS PAR
LE RECENSEMENT ET LA LOCALISATION DES
RESSOURCES DE PROXIMITÉ.**

Par leur connaissance du terrain, les CCI disposent déjà du recensement du capital énergétique, commercial, industriel, humain... et peuvent ainsi apporter aux entreprises et aux collectivités territoriales des moyens de géolocalisation de ces ressources. Elles mettent déjà à disposition des outils facilitant la transition écologique des entreprises dans le cadre de l'économie circulaire.

PROPOSITION
6

**CONSTRUIRE POUR LES ENTREPRISES DES
CLOUDS TERRITORIAUX QUI GARANTIRONT
LA FIABILITÉ ET LA PROTECTION DES DONNÉES.**

Les CCI, qui sont déjà des accompagnateurs de la transition numérique des TPE et des PME, peuvent gérer ces clouds territoriaux. Leur position de tiers de confiance comme leur statut d'établissement public leur en donnent la légitimité.

PROPOSITION
7

**METTRE EN PLACE DES PLATEFORMES
TERRITORIALES DE MUTATIONS ÉCONOMIQUES
ET ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES
ENTREPRISES.**

Les CCI, par leur implantation dans tous les territoires, veulent être les acteurs de ces plateformes. Elles disposent des infrastructures, des collaborateurs et des expertises pour faciliter les rebonds et relever les nouveaux défis entrepreneuriaux et peuvent préparer les salariés à la transformation digitale.



MIEUX FORMER

AU PLUS PRÈS
DES BESOINS

PROPOSITION

8

POUR AUGMENTER LE NOMBRE D'APPRENTIS FORMÉS, UTILISER UNE PARTIE DES FONDS DÉDIÉS AUX EMPLOIS AIDÉS.

Par leur connaissance des besoins en compétences des entreprises, leur implication en amont dans l'orientation et leurs Centres de Formation d'Apprentis, les CCI valorisent et développent l'apprentissage. Les CCI veulent le repositionner dans la chaîne de valeur orientation/formation/emploi en privilégiant les cursus à fort potentiel d'insertion.



500 000 jeunes et adultes formés par an

100 000 étudiants, **80 000** apprentis chaque année

142 CFA, **120** écoles supérieures

500 établissements de formation

MIEUX PRÉPARER
LES DÉCISIONS
PUBLIQUES EN MATIÈRE
ÉCONOMIQUE

PROPOSITION
9

**CONFIER AUX CCI LES ÉTUDES D'IMPACTS
POUR ÉVITER L'ADOPTION DE LOIS OU TEXTES
RÉGLEMENTAIRES INAPPLICABLES OU BRIDANT
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.**

Parce qu'elles représentent près de 3 millions d'entreprises, et qu'elles sont des corps intermédiaires de l'Etat, les CCI sont les centres d'expertise aptes à mener des études d'impacts avec des dispositifs de crash-tests, suggérer des simplifications, en amont des mesures législatives et réglementaires touchant directement la vie des entreprises.

Elles peuvent également contribuer à diffuser la culture entrepreneuriale auprès des décideurs politiques.



LE RÉSEAU DES CCI DE FRANCE C'EST :



une représentation de

2,9 millions d'entreprises

du commerce, de l'industrie et des services
par **7 500 chefs d'entreprise élu(e)s** et
membres associé(e)s bénévoles



un maillage territorial sans équivalent :

125 établissements publics

de l'Etat répartis sur tout le territoire
métropolitain et ultra-marin, auxquels il faut
rajouter une centaine d'antennes assurant
un accompagnement de proximité
pour les entreprises, animés par
22 000 collaborateurs



des services aux entreprises

performants en constante adaptation
aux nouveaux besoins notamment par la
digitalisation de l'offre



un réseau d'établissements de formation reconnu pour son adéquation au marché du travail, notamment ses grandes écoles, son offre en matière d'apprentissage, son offre de formation continue



une connaissance des territoires qu'il tire autant de son expérience d'aménageur et de partenaire des collectivités que de ses observatoires



un expert de l'accompagnement à l'international, de la structuration du projet à l'implantation à l'étranger, grâce à la complémentarité entre les CCI de France et les 115 implantations des CCI françaises à l'étranger

DANS UN CONTEXTE DE RARÉFACTION DE LA RESSOURCE BUDGÉTAIRE ET D'EXIGENCE DE LISIBILITÉ EXPRIMÉE PAR LES ENTREPRISES, PLUTÔT QUE DE MAINTENIR OU DE CRÉER DES DOUBLONS, LES CCI DEMANDENT QUE LE FUTUR GOUVERNEMENT S'APPUIE SUR LEUR RÉSEAU MOBILISÉ ET MODERNISÉ.



46 - 48 avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS

www.cci.fr

 @ccifrance